

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 JUIN 2025

QUESTION ORALE relative aux démarches de la Région auprès de l'Etat pour remédier à la sous-dotation chronique de l'Université d'Angers

Exposé des motifs :

L'Université d'Angers est aujourd'hui confrontée à un déficit financier croissant pour la troisième année consécutive, directement lié au sous-financement chronique et historique de l'État. Après des exercices 2022 (- 900 000 euros), 2023 (- 4,6 millions) et 2024 (- 8,6 millions ramenés à - 5,7 millions) en déséquilibre, le budget 2025 a été voté dans cette même trajectoire critique avec près de 10 millions d'euros de déficit à la fin de 2025.

Cette situation est particulièrement injuste alors que les effectifs étudiants de l'université publique d'Angers ont bondi de 30 % en dix ans. Les dotations de l'État n'ont pas suivi ces évolutions, plaçant l'université dans une impasse budgétaire.

L'Université d'Angers reçoit aujourd'hui une dotation par étudiant nettement inférieure à la moyenne nationale des universités françaises avec faculté de santé (27 000 étudiants, 2000 personnels).

En 2023, elle touchait 5 251,40 € par étudiant, très loin de la somme allouée à des établissements de taille comparable : 5 952 € pour Bretagne Occidentale, 6 793 pour Tours, 7 632 pour Le Mans ou encore 7 440 pour Reims. La moyenne française est de 6 938 €.

La différence entre la dotation moyenne en France des universités avec faculté de santé et celle d'Angers est donc de + de 1600 € par étudiant, soit une sous-dotation annuelle pour charge de service public de 45 millions d'euros par an, uniquement pour rattraper la moyenne nationale.

Ce sous-financement chronique menace à terme ses capacités de recrutement, ses formations et son rôle de moteur socio-économique sur le territoire angevin. L'ensemble des élu.e.s du territoire doivent se battre pour cette université publique, pour ses milliers d'emplois, et ses dizaines de milliers d'étudiant.e.s auprès de l'Etat. Cette situation est inacceptable.

Aussi, Madame la Présidente, au-delà des actions menées par la Région dans le cadre de ses compétences en matière d'enseignement supérieur et recherche, nous vous demandons :

- **Qu'avez-vous entrepris auprès de l'État pour obtenir un rattrapage des dotations à hauteur des besoins réels de l'Université d'Angers ? Quelles exigences avez-vous formulé auprès du gouvernement, pourtant de votre famille politique ?**
- **Quelle stratégie la Région entend-elle porter pour défendre une répartition équitable des financements universitaires et éviter que certaines universités, comme celle d'Angers, soient durablement pénalisées ?**

Elsa Richard

Conseillère régionale du groupe
l'Ecologie Ensemble

